

«Les têtes maori enfin restituées dans leur ensemble à la Nouvelle-Zélande»

16/01/2012

Les têtes maori enfin restituées dans leur ensemble à la Nouvelle-Zélande

Le 23 janvier prochain, une vingtaine de « Toi Moko » provenant de différents musées français (Quai Branly, Lille, Marseille, Lyon, Nantes, la Rochelle...) devraient être restitués à la Nouvelle-Zélande, permettant ainsi leur retour sur leur terre d'origine. Suite au vote de la loi le 9 mai dernier, Catherine Morin-Desailly, vice-présidente de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication, ancienne adjointe à la culture du maire de Rouen, Pierre Albertini, s'était déjà rendue à Wallington, à l'invitation du gouvernement néo-zélandais, pour accompagner la restitution de la 1^{ère} tête maori, conservée depuis 1875 au Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen. Dès lundi, ce sera donc l'intégralité des têtes maori détenues par la France qui sera restituée. Cette cérémonie devrait se dérouler au Musée du quai Branly lors de la clôture de l'exposition consacrée aux Maori où figurent les « Toi Moko », «*Maori : leurs trésors ont une âme* ».

Initiatrice de la proposition de loi visant à autoriser la restitution par la France des têtes maori, Catherine Morin-Desailly participera à cet événement qui marque l'application effective de cette loi. Après cinq ans de procédure, la France rejoint ainsi l'ensemble des pays qui ont déjà restitué les restes humains maori à la Nouvelle-Zélande.

Néanmoins elle regrette qu'une disposition de la loi ne soit toujours pas mise en œuvre, à savoir la constitution de la commission scientifique nationale des collections. Cette commission devait remettre au Parlement un rapport sur ses orientations en matière de déclassement ou de cession des biens, en mai 2011. Si le décret de constitution a bien été publié, et certaines nominations ont été faites, au rang desquelles celle de Catherine Morin-Desailly pour le compte du Sénat, elle ne s'est jamais réunie. Catherine Morin-Desailly a d'ailleurs déposé une question écrite à ce sujet.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursJDIUC](https://www.facebook.com/SenateursJDIUC)